



BEAUTÉ ET LAIDEUR - LES SONS ET LEUR MUSICALITÉ - LES GOÛTS¹

- Version remaniée par rapport à celle présentée dans le Guide de délivrance
du programme d'intégration citoyenne -

1. OBJECTIFS

Cette mise en situation permet d'appréhender les différentes perceptions du « beau et du laid », de la musicalité des sons et du « bon et du mauvais goût », de les relativiser dans une optique interculturelle et de discuter du « jugement et de ses effets sur les personnes » (voir Commentaires).

2. ASPECTS PRATIQUES

Les participant-e-s sont invité-e-s à apporter :

- deux photos de création artistique visuelle (peinture, sculpture, etc.), l'une qu'ils-elles trouvent belle et l'autre qu'ils trouvent laide ;
et/ou
- un morceau de musique (sur CD ou référencé sur le WEB) dont ils-elles apprécient la musicalité et un autre qu'ils-elles n'apprécient pas ;
et/ou
- une senteur qu'ils-elles aiment et une autre qui leur est désagréable.

De son côté, la formatrice ou le formateur peut proposer des créations artistiques, des musiques et des senteurs davantage liées à la Wallonie, comme par exemple, des senteurs de fruits et de fleurs présents seulement dans le Nord de l'Europe.

Durée : +/-2h en fonction de la taille du groupe - Nombre de participant(e)s : maximum une quinzaine -

Matériel : un ordinateur avec des haut-parleurs suffisamment puissants - Une connexion internet.

3. DÉROULEMENT :

Étape 1. Tour à tour, les participants partagent avec le groupe les photos et/ou les musiques et/ou les senteurs qu'ils ont choisies. Ils expliquent en quoi ils les trouvent « belles ou laides », « agréables à écouter ou non », « plaisantes à l'odorat ou non ».

¹ Activité élaborée par le DISCRI.

Étape 2. Après chaque intervention, la formatrice ou le formateur demande aux membres du groupe en quoi ils partagent ou non le jugement du participant qui a présenté les photos, les musiques ou les senteurs.

Étape 3. En fonction du temps disponible et en tenant compte du fait que les échanges lors de l'étape suivante peuvent durer +/- 1 heure, la formatrice ou le formateur organise un deuxième tour de table selon les modalités des étapes 1 et 2.

Étape 4. La formatrice ou le formateur demande aux participants ce qu'ils ont ressenti et pensé lorsqu'un membre du groupe a adhéré à leur jugement ou, au contraire, lorsqu'il s'est montré en désaccord avec celui-ci.

À partir des échanges, la formatrice ou le formateur souligne la dimension profondément culturelle et identitaire des jugements. Ce faisant, elle/il les relativise et invite à la prudence dans l'expression des jugements (Voir « Commentaires » ci-dessous).

4. COMMENTAIRES

Il est toujours difficile d'entendre un jugement négatif sur ce que l'on apprécie tellement nos goûts sont intimement liés à notre identité. Ils se construisent au cœur de/d' :

- nos appartenances culturelles qui nous conduisent à « aimer » ou non telle musicalité, telle senteur, etc. et, à faire de ces appréciations, des éléments d'identification aux collectivités (communauté, classe sociale, ethnie, etc.) auxquelles nous nous sentons profondément rattachés ;
- expériences personnelles généralement chargées d'émotions positives ou négatives (les fragrances des parfums maternels, les musiques partagées avec son groupe d'ami-e-s, ou, a contrario, les mets que l'on a été obligé de manger alors que nous n'aimions pas les odeurs, etc.).

C'est pourquoi, dire à une personne que l'objet qu'elle apprécie est laid (par exemple) dépasse de loin le jugement esthétique. Le risque est grand qu'elle se sente dépréciée dans son identité la plus profonde.

Afin d'éviter de blesser une personne, il est préférable d'indiquer que ce qu'elle vous montre, vous fait écouter ou sentir n'est pas de votre goût plutôt que d'affirmer péremptoirement que c'est laid, disgracieux, malodorant, cacophonique, etc.